

EPE - Algérie Télécom – Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma

Adresse : Cité Yahia Maghrouli Guelma

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N° 01/AT/DOT GUELMA/2025**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Guelma lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la conclusion d'un contrat d'adhésion à commandes portant sur la **réalisation des travaux de Maintenance et Développement de la Canalisation pour le Réseau FTTx au profit de la Direction Opérationnelle de GUELMA**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de **génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques**, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX réparti selon les deux paliers suivants :

**Palier 01 :** Concerne les projets dont la distance est **supérieure à 600 mètres linéaires** (artère):

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit Algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) à neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du **dernier** certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en **cours de validité** le jour de dépôts des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par **l'un** des documents suivants délivrés par le maître d'ouvrage :
  - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; **ou**
  - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; **ou**
  - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; **ou**
  - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

**Palier 02 :** Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (**artère**) :

Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien, qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres.

**NB :** Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'État ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'État émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM- CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra ;

- Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour l'un des deux paliers 01 ou 02, et l'attribution se fera pour un seul palier conformément aux conditions d'éligibilités pour chaque palier ;
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet tout le matériel nécessaire. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 05 ;
- Toute offre dont les conditions d'éligibilité précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'**Algérie Télécom** à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma**  
**Adresse : Cité Yahia Magh mouli Guelma**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA agence GUELMA, d'un montant de **huit mille dinars algériens (8000.00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

**Compte en dinars N° 001 00816 0300 000 172/53**

**Présentation des offres :**

Les candidats doivent insérer le **dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière** dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

I. Le dossier administratif **comprend** l'original des documents administratifs en **format papier et support électronique**.

II. L'offre technique **comprend** l'original des documents techniques en **format papier et support électronique**.

III. L'offre financière **comprend** l'original des documents financiers en **format papier et support électronique**.

Les trois (03) enveloppes sus mentionnées doivent être insérées dans une **enveloppe fermée et anonyme**, comportant la mention " À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -comme indiqué ci-dessous

**EPE - Algérie Télécom – SPA**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS**  
**MINIMALES N° 01/AT/DOT GUELMA/2025**  
**« Travaux de Maintenance et Développement de la Canalisation pour le Réseau FTTx »**  
**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma**  
**Adresse : Cité Yahia Magh mouli Guelma**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.